



Club inclusif

Le Département d'Ille-et-Vilaine, Brocéliande communauté, Montfort communauté et la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban s'engagent dans l'accompagnement de clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap.

À Rennes, le 14 janvier 2025

Le Département d'Ille-et-Vilaine, Brocéliande communauté, Montfort communauté et la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban s'engagent en 2025 dans le programme Club inclusif aux côtés du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Avec une participation du Département à hauteur de 3 000 euros et des trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à hauteur de 3 000 euros, l'objectif de ce programme est de développer l'offre de pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap sur notre territoire en proposant aux clubs de s'y sensibiliser.

Un programme novateur pour construire l'héritage des Jeux de Paris 2024

Club inclusif est un projet d'envergure qui s'inscrit pleinement dans l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il doit permettre aux clubs d'être formés, sensibilisés et accompagnés pour accueillir dans des conditions optimales des publics à besoins spécifiques.

Le 14 janvier 2025 a débuté le programme Club inclusif à la salle de tennis Técélia à Montfort-sur-Meu, où des dirigeants et encadrants de 12 clubs sportifs* volontaires du territoire ont participé à des temps théoriques et pratiques dédiés à l'accueil de personnes en situation de handicap dans leurs structures respectives.

Chaque club bénéficiera ensuite d'un accompagnement individualisé de 6 mois, réalisé par les Comités départementaux handisport et du sport adapté d'Ille et Vilaine, pour leur permettre la construction d'un projet d'accueil qui leur soit spécifique.

Avec une personne sur deux en situation de handicap qui ne pratique jamais d'activité sportive, les collectivités partenaires entendent, grâce au programme Club inclusif, apporter une réponse territoriale à ce constat.

« Club inclusif ne pourrait pas avoir lieu sans l'implication des collectivités territoriales, comme ici avec plusieurs collectivités locales et départementales porteuses du projet qui se sont mis autour de la table pour mutualiser une session de formation. Les 3 EPCI et le département financent cette session, afin d'offrir une formation gratuite, sans pré requis, à l'ensemble des clubs sportifs ordinaires et volontaires du territoire.

Seulement 1,4% des clubs proposent une activité à des personnes en situation de handicap, qui doivent parcourir en moyenne 50 km pour trouver une pratique sportive adaptée.

Notre objectif est de former 3000 clubs para-accueillants supplémentaires en France d'ici la rentrée sportive 2025, car si l'on peut faire en sorte que le temps de transport de la personne en situation de handicap soit inférieur au temps de pratique de son activité sportive, alors nous aurons véritablement fait un pas vers l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la pratique sportive »

- Antoine Laudrin, référent paralympique Bretagne au CPSF.

« En tant que chef de file des solidarités et acteur engagé pour accompagner les personnes en situation de handicap, le Département d'Ille-et-Vilaine a naturellement accepté de participer au financement de ce programme « Club Inclusif » à hauteur de 3 000 euros. A travers ce dispositif, l'objectif est d'enrichir l'offre de pratiques parasportives sur le territoire breillien afin de lever les freins liés aux préjugés et de contribuer à une égalité réelle entre les citoyens en Ille-et-Vilaine, autant d'actions sur lesquelles le Département s'engage au quotidien. »

- Roger Morazin, Vice-Président délégué aux sports au Département d'Ille-et-Vilaine.

** Brocéliande Sports Subaquatique, Tennis Club de Brocéliande, Black Panthers Baseball, Comité départemental Baseball et softball 35, Cyclo Club Saint-Onen, Espérance Chartres-de-Bretagne Handball, JoAilette 35, Sentiers de la Vaunoise, SKD Montfort-sur-Meu, Brocéli'hand, Hawks baseball / softball, Montfort Basket club.*

Soutenu par



En collaboration avec

